

Avocat·e·s de l'enfant

Suisse



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FACULTÉ DE DROIT

Centre d'étude, de technique  
et d'évaluation législatives



# Framing Child-Friendly Justice

## JOURNÉE D'ÉTUDE À GENÈVE

### Titre :

La participation des enfants dans les procédures judiciaires, pratiques régionales et cantonales, enjeux et perspectives

**Heure :** 13h00 – 17h00

**Lieu :** UNIGE

**Date :** 9 septembre 2025

## PROGRAMME

Dès 13h00 – Accueil et café

### 13h30 – Mot de bienvenue

#### But du projet "Framing Child-Friendly Justice"

Avocat·e·s de l'enfant Suisse

#### Exposé sur la participation de l'enfant dans les procédures judiciaires

Prof. Dr. Sandra Hotz, Professeure ordinaire de droit civil et de droit de la santé et directrice de l'Institut du droit de la santé (IDS), Université de Neuchâtel.

#### Exposé sur le vécu des enfants et des parents face aux actions des autorités de protection de l'enfant

Prof. Dr. Michelle Cottier, Professeure ordinaire en droit civil et Directrice du Centre d'étude et de technique et d'évaluation législatives (CETEL)

Prof. Dr. Gaëlle Aeby, Professeure associée à l'Institut de travail social, HES-SO Valais-Wallis

### 15h20 – Pause et échanges informels

**Rencontrer, écouter, informer : le rôle des avocat·e·s de l'enfant qualifié·e·s .**

Maître Aline Sermet avocate, membre du comité directeur de Avocat·e·s de l'enfant Suisse

**Panel de discussion modéré: Echange sur les bonnes pratiques afin de rendre notre système véritablement adapté aux enfants et child-friendly**

- **Joëlle Cottier**, Vice-Présidente du Tribunal civil, Genève
- **Camille Maulini**, avocate, juge suppléante au Tribunal de la protection de l'adulte et de l'enfant, Genève
- **Virginie Jaquier**, avocate, présidente de l'association Juris Conseil Junior, Genève
- **Prof. Dr. Michelle Cottier**, Université de Genève
- **Prof. Dr. Gaëlle Aeby**, Institut de travail social, HES-SO Valais-Wallis
- **Prof. Dr. Sandra Hotz**, Université de Neuchâtel

17h00 Clôture de la journée - Apéritif convivial offert

-----

**Inscription:**

Cet événement s'adresse aux professionnel·le·s et peut être proposé sans frais d'inscription grâce au soutien de l'OFAS (Office fédéral des assurances sociales), de la Loterie Romande et de la Fondation Palatin.

Le nombre de places est limitée.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre inscription au plus tard **le jeudi 4 septembre 2025**, à l'adresse: [info@kinderanwaltschaft.ch](mailto:info@kinderanwaltschaft.ch)

Une attestation de participation pour cette formation vous sera transmise à l'issue de la journée.

